

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Annecy, le 6 NOV. 2017

Direction du cabinet
Bureau de la représentation de l'Etat

Affaire suivie par Sandrine STOESEL
04 50 33 61 13
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Le préfet de Haute-Savoie

à

Monsieur le président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à madame et messieurs les sous-préfets)

Objet : Commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre, jour du 99^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France.

P.J. : Message du secrétaire d'Etat auprès de Mme la ministre des armées.

Le secrétaire d'Etat délégué auprès du ministre des armées, vient de me faire parvenir le message qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts de votre commune, lors des cérémonies que vous organiserez pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et la journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie, qui devra conserver son caractère de solennité traditionnelle.

Ces manifestations sont, je vous le rappelle, toujours placées sous le signe de l'unité nationale et, dans ce cadre, il convient de vous attacher le concours de toutes les associations patriotiques et d'anciens combattants. Il importe aussi de favoriser toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation et d'y associer, plus particulièrement, les jeunes générations qui doivent comprendre le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Je vous rappelle que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics doivent être pavoisés.

Le préfet,

Pierre LAMBERT

Commémoration de la Victoire et de la paix
Hommage à tous les Morts pour la France
Message de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées
11 novembre 2017

Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors.

Si l'avant et l'arrière communient dans la fierté nationale, c'est aussi le temps du deuil qui commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires. La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes, les équilibres mondiaux sont durablement modifiés.

Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917. Après trois ans de conflit, c'est l'année de la « fatigue des peuples » mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère déterminante pour le XX^{ème} siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

D'avril à octobre, le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le moral des combattants et celui de l'arrière. L'armée française n'est pas seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les Canadiens mènent l'offensive à Vimy, les Britanniques à Passchendaele, les Italiens sont vaincus à Caporetto.

Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire. La mondialisation du conflit s'est intensifiée.

Traversée par deux révolutions, la Russie connaît de profonds bouleversements et signe le 15 décembre un armistice avec l'Allemagne. Cette dernière va pouvoir, en 1918, concentrer toutes ses forces sur le front occidental.

Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.

Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clemenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire.

En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire.

